

Commande Motorisée avec réenclenchement automatique intégré

Référence (s) : 4062 93 / 95



Sommaire	Pages
1. Description.....	1
2. Gamme.....	1
3. Cotes d'encombrement.....	1
4. Mise en situation - Raccordement.....	2
5. Caractéristiques générales.....	4
6. Conformité.....	4
7. Equipement et accessoires.....	5

1. DESCRIPTION:

Commande à distance motorisée pouvant être associée aux disjoncteurs, disjoncteurs différentiels et interrupteurs différentiels DX³ Legrand (1P+N et 1P en 1 module, et 1P, 2P, 3P ≤63A et DX³ ≤10 000A).

Cette commande à distance permet :

- l'ouverture et la fermeture à distance du produit auquel elle est associée.
- le réenclenchement automatique du produit auquel elle est associée suite à un déclenchement sur défaut (surchARGE, court-circuit ou défaut différentiel) afin d'assurer une continuité d'exploitation.
- le blocage, la consignation et le cadenassage en position ouvert.

Technologie :

- . Moteur électrique en courant continu à aimants permanents

2. GAMME

Référence 4062 93 / 95:

- . Commande motorisée avec réenclenchement automatique intégré
- . 4062 93 : 24 – 48 V ~/=
- . 4062 95 : 230 V ~/=

Tension et fréquence nominales :

Réf. 406293

- . 24 à 48 V ~ 50 / 60 Hz avec les tolérances standard
- . 24 V à 48 V en courant continu avec les tolérances standard

Réf. 406295

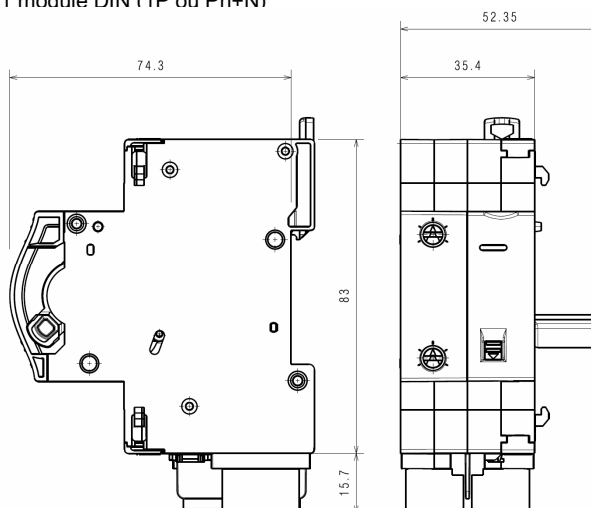
- . 230 V ~ 50 / 60 Hz avec les tolérances standard
- . 230 V en courant continu avec les tolérances standard

Tensions de fonctionnement :

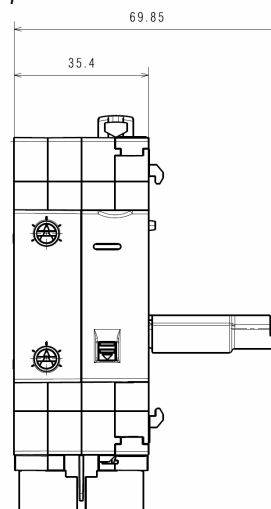
- . Tension minimum (0,85 x Un)
- . Tension Maximum (1,1 x Un)

3. COTES D'ENCOMBREMENT :

Appareil avec poignée courte pour les appareils associés de largeur de 1 module DIN (1P ou Ph+N)



Appareil avec extension de la poignée pour les appareils associés de largeur >1 module DIN (2P, 3P, 3P+N, 4P)



Commande Motorisée avec réenclenchement automatique intégré

Référence (s) : 4062 93 / 95

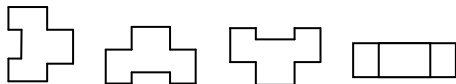
4. MISE EN SITUATION – RACCORDEMENT

Mise en situation :

- Sur rail symétrique EN/IEC 60715 ou DIN 35.

Positionnements de fonctionnement :

- Verticale, Horizontal, à l'envers et à Plat.

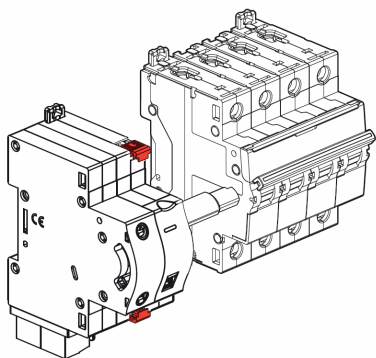


Alimentation :

- Uniquement par le bas sur connecteur extractible.

Assemblage :

- Se monte à gauche des disjoncteurs (P+N et 1P, 2P, 3P et 4P de largeur 1 module par pôle), des disjoncteurs différentiels et interrupteurs différentiels.
- Se fixe à l'aide de deux ergots plastiques sur le produit auquel il est associé



Raccordement :

- Bornes protégées contre les contacts directs (IP 20 appareil câblé)

Profondeur de bornes du bornier:

- 10 mm.

Max. capacité des bornes du bornier:

	Câble en cuivre	
	Sans embout	Avec embout
Câble rigide	1 x 2,5mm ² 2 x 1,5mm ²	-
Câble souple	1 x 2,5mm ² 2 x 1,5mm ²	1 x 2,5mm ² 2 x 1,5mm ²

Longueur de dénudage préconisée :

- 7 mm pour les bornes de puissance.

Tête de vis :

- Fendues diamètre 3,5 mm.

Couple de serrage :

- 0,4÷0,5 Nm.

Outils nécessaires :

- Pour les bornes : tournevis plat 3,5 mm.
- Pour l'accrochage : tournevis plat 5,5 mm (6 mm maximum).

4. MISE EN SITUATION - RACCORDEMENT (suite)

Consignation :

- Par la face avant à tiroir.
- Face avant à tiroir vers le bas : l'appareil associé se met en position OFF et les manœuvres de fermeture manuelle ou automatique sont inhibées.

Face avant à tiroir vers le haut : l'appareil est en fonction.

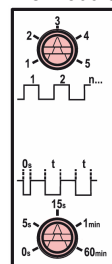
- Cadenassage par cadenas $\Phi 4$ mm seulement quand la face avant à tiroir est vers le bas. Les commandes mécaniques et électriques sont alors impossibles

Sélecteur AUTO / MAN:

- Le sélecteur active et désactive la commande à distance automatique.
- Positions :
 - AUTO : possibilité de commander en automatique ou en manuel les déclenchements et les réenclenchements.
 - MAN : commande uniquement en manuel.
- Signalisation par LED :
 - Vert allumé fixe : appareil sous tension et moteur en mode AUTO.
 - Vert clignotant: fonctionnement en Mode MAN.

Réglage des réenclenchements:

- Le module réenclencheur automatique a deux réglages en face avant



- 1 - Programmation du nombre de tentatives de fermeture (réglage supérieur).

- 2 - Programmation de la temporisation entre deux tentatives de fermeture (réglage du bas).

- La première tentative de réenclenchement est toujours instantanée (< 300ms).

- Les suivantes correspondent au temps programmé.

- En cas de rupture d'alimentation pendant les manœuvres de réenclenchement, le nombre de manœuvres effectuées est mémorisé. Le cycle reprend au retour de l'alimentation jusqu'au nombre de réenclenchement programmé.

La mémorisation du nombre de manœuvres effectuées est réalisée même si la rupture d'alimentation se passe en même temps que le déclenchement du produit associé à la commande motorisée.

- Après un cycle de réenclenchement la commande motorisée se bloque en position défaut.

Après la disparition du défaut, la réinitialisation se fait alors soit par une commande ON de la commande motorisée, soit par une manœuvre manuelle.

Signalisation :

- Signalisation par LED :
 - Vert allumé fixe : appareil sous tension et moteur en mode AUTO.
 - Vert clignotant: fonctionnement en Mode MAN.
 - Rouge clignotant: en attente du réenclenchement.
 - Rouge fixe : L'appareil a déclenché sur défaut (surchage, court-circuit, défaut différentiel) après le cycle de réenclenchement.
 - Face avant à tiroir vers le bas : LED éteint.

Commande Motorisée avec réenclenchement automatique intégré

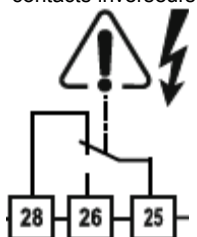
Référence (s) : 4062 93 / 95

4. MISE EN SITUATION - RACCORDEMENT (suite)

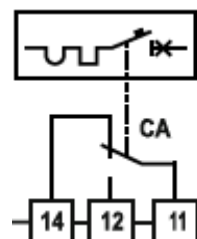
Signalisation : (suite)

Signalisation par contacts intégrés:

Il est possible de renvoyer la signalisation à distance par deux contacts inverseurs intégrés (exemple : sur alarme).



Contact défaut : équivalent au voyant rouge fixe. Ce contact commute quand l'appareil associé a déclenché sur défaut (surcharge, court-circuit, défaut différentiel, déclenchement par auxiliaire de commande).



Contact de signalisation (CA): Ce contact signale l'état de position des contacts du produit associé quand la commande motorisée est alimentée. En cas de coupure d'alimentation de la commande motorisée, ce contact est mémorisé et ne commute pas lors de manœuvres manuelles.

Caractéristique de ces contacts :

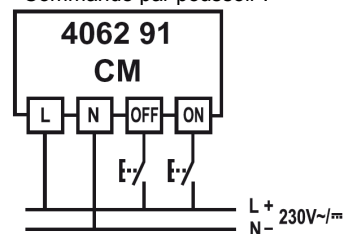
- IEC/EN 60950
- 230V~, 0,2A
- 24 / 48V, 1A

Logiques de contrôle de la commande motorisée :

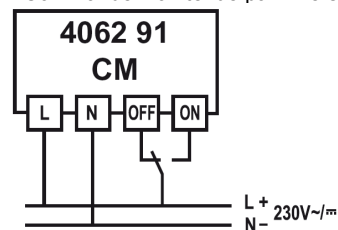
L'appareil est équipé d'une carte électronique. L'impulsion de commande doit être supérieure à 100ms. Une seule impulsion suffit pour la commande.

L'appareil peut gérer les types de commandes suivantes :

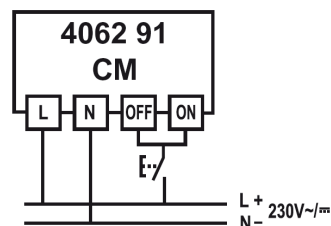
- Commande par poussoir :



- Commande maintenue par inverseur



- Commande maintenue cyclique



4. MISE EN SITUATION - RACCORDEMENT (suite)

Logiques de contrôle de la commande motorisée (suite) :

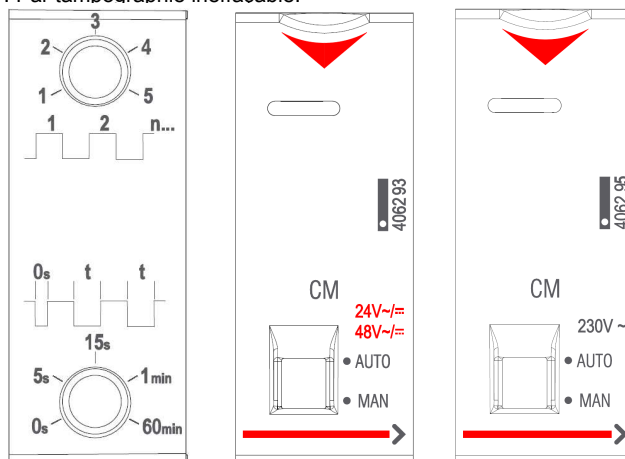
Le dispositif effectue aucune action de commande dans les cas suivants :

- En présence d'une commande maintenue d'ouverture ou de fermeture, si l'appareil associé déclenche sur défaut (surcharge, court-circuit, défaut différentiel, déclenchement par auxiliaire de commande), ou si il est manœuvré manuellement
- Si à la mise sous tension le dispositif se retrouve avec une commande maintenu exécutable.
- En cas de commande de fermeture ou ouverture maintenues, si le sélecteur AUTO / MAN passe de la position MAN à la position AUTO et si la commande maintenue demandé ne coïncide pas avec l'état du produit associé.
- En fonctionnement sur commande maintenu, il est nécessaire de respecter un temps de repos d'au moins 1,5 secondes entre deux commandes du même type.

5. CARACTERISTIQUES GENERALES

Marquage face avant :

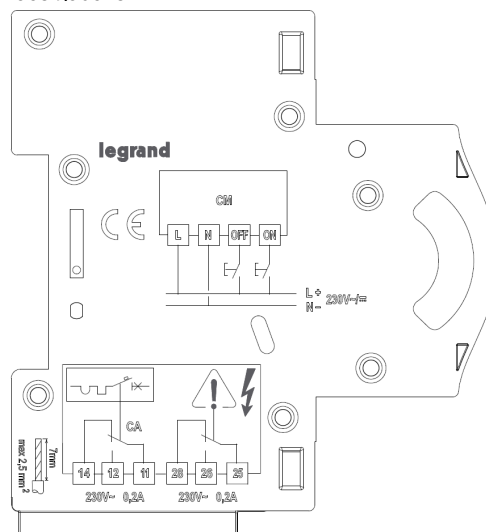
Par tamponographie ineffaçable.



Marquage faces latérales :

Par laser.

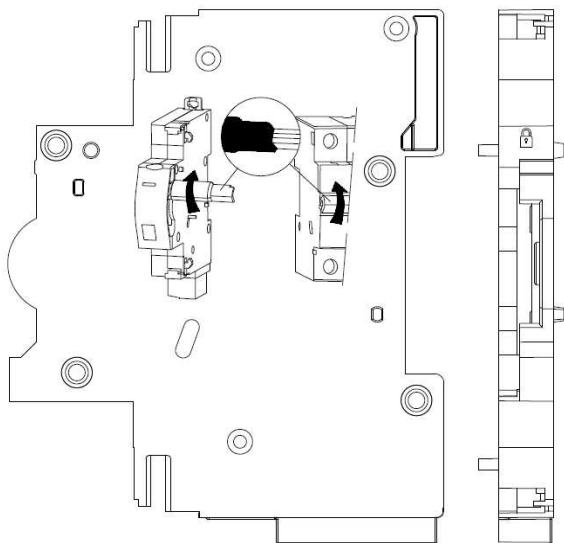
face gauche



5. CARACTERISTIQUES GENERALES (suite)

Marquage faces latérales : (suite)

- . Par laser.
- . face droite



Tension assignée de tenue aux chocs :

- . $U_{imp} = 4 \text{ kV}$.

Tension d'isolement :

- . $U_i = 500 \text{ V}$.

Rigidité diélectrique :

- . 2500 V .

Endurance mécaniques :

- . 20000 manœuvres.

Endurance électrique :

- . Selon les normes de l'appareil de protection associé.

Fréquence de manœuvre :

- . 120 manœuvres à l'heure (30 secondes entre deux manœuvres)

Matière de l'enveloppe :

- . Polycarbonate renforcé fibre de verre 20%
- . Caractéristiques de cette matière : auto extinguable, résistance à la chaleur et au feu selon la norme EN 60898-1, épreuve du fil incandescent à 960°C (750°C pour la manette).

Poids moyen par pôle :

- . $0,157 \text{ kg}$.

Volume emballé :

- . $1,20 \text{ dm}^3$.

Température ambiante de fonctionnement :

- . Min. = -5°C Max. = $+60^\circ\text{C}$.

Température ambiante de stockage :

- . Min. = -25°C Max. = $+60^\circ\text{C}$.

5. CARACTERISTIQUES GENERALES (suite)

Classe de protection :

- . Indice de protection des bornes contre les corps solides et liquides : IP 20 (selon les normes IEC 529, EN 60529 et NF C 20-010).
- . Indice de protection de l'enveloppe contre les corps solides et liquides : IP 40 (selon les normes IEC 529, EN 60529 et NF C 20-010).

Résistance aux vibrations sinusoïdales :

- . Selon IEC 60068-2-35.
- . Axes x, y et z.
- . Gamme de fréquence : de 5 à 100 Hz. Durée : 90 mn.
- . Déplacement : 1 mm (5 à 13,2 Hz).
- . Accélération : 0,7 g avec $g = 9,81 \text{ m/s}^2$ (13,2 à 100 Hz).

Puissance maximum absorbée en fonctionnement :

- . $< 20 \text{ VA}$ efficace ($< 80 \text{ VA}$ crête)

Puissance absorbée au repos :

- . $< 1,5 \text{ VA}$

Temps maximum d'actionnement :

- $< 0,5 \text{ s}$ pour l'ouverture ou la fermeture de contacts
- $< 1 \text{ s}$ pour un cycle de manœuvres (ouverture et fermeture)

6. CONFORMITES

Conformité aux normes :

- . Directives communautaires : 73/23/CEE + 93/68/CEE
- . Compatibilité électromagnétique : EN 61543
- . Les appareils Legrand peuvent être employés dans les conditions d'utilisation définies par la norme IEC/EN 60947-1 (le cas échéant).
- . Les performances des appareils peuvent être influencées par des climats particuliers : chaud et sec, froid et sec, chaud et humide, brouillard salin.

Commande Motorisée avec réenclenchement automatique intégré

Référence (s) : 4062 93 / 95

7. EQUIPEMENT ET ACCESSOIRES

Auxiliaires de signalisation :

- . Contact auxiliaire (½ module – référence 4062 58).
- . Contact signal défaut (½ module – référence 4062 60).
- . Contact auxiliaire modifiable en signal défaut (½ module – référence 4062 62).
- . Contact auxiliaire + signal défaut modifiable en 2 contacts auxiliaires (1 module - référence 4062 66).

Auxiliaires de commande :

Il est impératif de ne pas associer des auxiliaires de commandes (références 4062 7x / 8x) à des commandes motorisées avec réenclenchement automatique intégré.

Couplage avec les auxiliaires de signalisation :

- . Les auxiliaires de signalisation se montent à gauche des commandes motorisées.
- . Deux auxiliaires de signalisation au maximum (références 4062 58 / 60 / 62 / 66).
- . Dans le cas où deux auxiliaires sont associé à un même commande motorisé, l'auxiliaire en 1 module (référence 4062 66) doit être placé à gauche de l'auxiliaire en ½ module (références 4062 58/ 60 / 62).

	CA / SD		CM	
				
			4062 93 / 95	
		4062.. 58 / 60 / 62 / 66		
	4062.. 58 / 60 / 62 4062.. 58 / 60 / 62 / 66	4062 .. 58 / 60 / 62 4062 66		